

0440049P
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ARISTIDE BRIAND
19 RUE LOUIS BLANC
44262 NANTES CEDEX 2
Tel : 0240350550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Remises d'ordre 2020

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 25/09/2019
Réuni le : 01/10/2019
Sous la présidence de : Frederic Dibon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration onne son accord sur les conditions de remise d'ordre pour l'année 2020.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

REMISES D'ORDRE 2020 - Le CA donne son accord sur les conditions de remise d'ordre en cas d'absence du service de restauration des élèves au forfait ainsi que sur les montants (3,30€ pour le régime 4 repas et 3,55€ pour le régime 2 repas).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0